



Développement de l'Apiculture
en Bretagne



Les aides directes en apiculture - Bretagne -



Les principales aides directes qui peuvent être sollicitées par un exploitant apicole en Bretagne

- ▶ La MAEC api
- ▶ Les aides FranceAgriMer
- ▶ AGRI Invest
- ▶ L'aide à l'autorenouvellement de cheptel

Mais pas que !

Quelle aide directe solliciter ?

Nature de mes dépenses :

Le cheptel et son développement

Je maintiens un cheptel
de plus de 72 colonies de
production

MAEC api

(en savoir plus)

J'éleve des essaims pour
compenser la mortalité annuelle

Aide régionale à
l'autorenouveau-
ment de cheptel

(en savoir plus)

J'achète du matériel pour
développer mon cheptel ou
des dispositifs antivols

Aide « cheptel »
de
FranceAgriMer

(en savoir plus)

J'achète du matériel pour
de la transhumance

Aide « rationalisation
de la
transhumance » de
FranceAgriMer

(en savoir plus)

Bâtiment et matériel apicole

- Je construis ou rénove un
bâtiment

- J'équipe ma miellerie, mon
laboratoire d'insémination, ou
mon atelier de transformation

- J'installe des panneaux
solaires sur mon bâtiment

- J'investis dans l'achat de
matériel de comptage de
varroa, ou de piégeage de frelon

Agri Invest

(en savoir plus)

D'autres interlocuteurs à solliciter pour creuser et surveiller les aides :

- ▶ La MSA : AFSA, aides aux conditions de travail, aides pour l'ergonomie au travail
- ▶ Aide complémentaire JA (ACJA, pour les JA avec un peu de terres agricoles, cf DDTMs)
- ▶ La Région
- ▶ Les départements (aides départementales diverses, dont aides à la diversification ou à la transformation,...)
- ▶ Aide de FranceAgriMer pour les analyses en laboratoire
- ▶ Aides liées à l'installation
- ▶ Le crédit d'impôt bio
- ▶ Liste non exhaustive !